



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°18/2023

L'an deux mille vingt trois
Le Jeudi 30 mars à 18h

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni à Salle polyvalente – 42, place de la Mairie à GIRANCOURT (88390), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

FINANCES

Candidature à l'appel
à projet 2023 trame
verte et bleue et
labellisation territoire
engagé pour la
nature

Mme Patricia CHAMPAGNE est nommée secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BŒUF Patrick, CHAMPAGNE Patricia, D'ALGUERRE Sylvie, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COTTEREAU Jacques, DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FRANCOIS Gilbert, GEORGÉ Dominique, GRASSER Jacques, GUILLAUMEY Jean-Marie, JACQUOT Michel, LEMESLE Christophe, MARQUAIRE Dominique, MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MUNIERE Jean-Luc, PERILLAS Patrick, PETIT Jean-Paul, POIRIER Stéphanie RELION Marie-Chantal, RETOURNARD Philippe, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SOLTYS Philippe, TANNEUR Céline, THOMAS Dominique, TOUSSAINT Michel, VARIN Gilles, VILLEMIN Yannick

DATE DE
CONVOCAION

21/03//2023

NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE

56

NOMBRE DE
PRESENTS

36

NOMBRE DE
POUVOIRS

3

NOMBRE DE
VOTANTS

39

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES

39

SONT EXCUSES

ADAM Christian, ALBERTOLI Patrick, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOXBERGER Jean-Daniel, BOYÉ Pascal, CASSAGNE Philippe, CLAUDON Philippe, COLNÉ Jacques, COMBEAU Jean-Michel, CREUSILLET Marie-Claire, DEL GENINI Elisabeth, DESTRIGNEVILLE Hervé, DESVERNES Yves, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FERRY Martine, FOURNIER Michel, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GRANDVALLET François, GUELAFF Kevin (donne pouvoir à Jacques GRASSER), GARCIN Daniel, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HAMMAMI Amira, HAMMOUALI Nadia, HATIER Maurice, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JEAN Virginie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène, LASSERONT Elisabeth, LAURENT Annick, LEMARQUIS Christine, LEROY Patrick, LOUIS Claude, MARCOT Véronique (donne pouvoir à Franck BERTOCCHI), MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MICHEL Jean-Pierre, MONCHIERI Marine, MOUGIN Dominique, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick (donne pouvoir à Yannick VILLEMIN), NEXON Gilles, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, RICHARD Xavier ROCHE Monique, SALVADOR Victorio, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SYLVESTRE Pierre, TATIN Yannick, THIEBAUT Christine, THIERY François, THOMAS Philippe, TIHAY Jean-Christophe, VAGNE Daniel, VAGNER Patrick, VINCENT Jacques

RAPPORT DU VICE- PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 088-200048726-20230330-DELIB18_2023-DE



Madame la Vice-Présidente s'exprime comme suit :

Considérant les orientations du projet de territoire du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges adopté le 15 décembre 2021,

Considérant l'appel à projet régional relatif à la trame verte et bleue pour l'année 2023 lancé par la région Grand est, les agences de l'eau, la DREAL et l'OFB,

Il est proposé que le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges, dans une fonction de coordination dépose un dossier de candidature à l'appel à projet 2023 trame verte et bleue sur la base du travail de co-construction engagé avec les trois intercommunalités (Communauté d'agglomération d'Epinal, Communauté de Communes de la Région de Rambervillers et Communauté de Communes Vosges Côté Sud-Ouest) et en articulation avec sa politique sectorielle PAH, via les quatre volets suivants :

- Décliner la trame verte et bleue à l'échelle du PETR en articulation avec les trois EPCI (relais des politiques communales) en déclinant un plan d'actions ;
- Coordonner les actions opérationnelles en termes de protection et de restauration de la biodiversité des intercommunalités ou des communes ;
- Mettre en œuvre des actions démonstratrices par EPCI et en accompagner l'émergence ;
- Sensibiliser le grand public et les élus du territoire.

Afin d'accompagner cette démarche, chaque collectivité associée et donc le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges sollicite la labellisation territoire engagé pour la nature.

Le plan de financement des actions prévues dans la réponse à l'appel à projet, portées par le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges se présente comme suit :

Dépenses		Recettes		
Action 1 : coordination de la politique (0,25 ETP)	27 000,00 €	Région (fond ingénierie poste PETR)	10 800,00 €	5,8 %
Action n°2 : pilotage de l'étude trame verte et bleue	132 000,00 €	DRAC (Pays d'art et d'histoire)	2 100,00 €	1,1%
Action n°6 : sensibilisation jeune public	16 800,00 €	AAP trame verte et bleue	104 400,00 €	55,6%
Action n°7 : sensibilisation élus	12 000,00 €	Autofinancement PETR	70 500,00 €	37,5%
Total	187 800,00 €	Total	187 800,00 €	100%

Après avoir entendu le rapport de la Vice-Présidente et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISENT le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges à assumer la fonction de coordinateur de la réponse à l'appel à projets « Trame Verte et bleue » ;

AUTORISENT le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges à faire acte de candidature pour être labellisé territoire engagé pour la nature ;

AUTORISENT le Président du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges à solliciter les financements relatifs à l'appel à projet trame verte et bleue ;

AUTORISENT le Président du PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges à signer tout acte utile à la bonne exécution de la présente délibération.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**



Yannick VILLEMIN